

TAXER À 2%

LES 1 000 MILLIARDS

DE FORTUNE

DES 500 FRANÇAIS

LES PLUS RICHES

(+ 30 % EN UN AN !)

= 20 MILLIARDS

FAIRE COTISER

LES REVENUS FINANCIERS

DES ENTREPRISES

AU MÊME NIVEAU

QUE LES SALARIÉS

385 MILLIARDS

x 10,45 %

= 40 MILLIARDS